



IMPORTANT

NOTE D'INFORMATION

Veillez prendre note que suite à l'abattage des arbres fait récemment en périphérie de l'étang et des conditions climatiques de ces dernières semaines que les accès aux parkings habituels sont malheureusement impraticables en véhicule. A l'ouverture de la pêche, limitée aux carnassiers le 14 janvier 2023, il vous sera impossible de stationner votre véhicule comme auparavant. Nous vous invitons à mettre vos véhicules en bordure de route en venant de saint sauveur et comme accoutumé en période hivernale l'accès par le bois en fermé. Nous vous demandons donc de prendre le maximum de précautions lors de votre venue sur le plan d'eau puisqu'en cas d'enlèvement de votre véhicule nous ne pourrions pas vous dépanner, nous n'avons aucun moyen matériel de le faire.

Les engins forestiers ayant laissé de grosses empreintes sur le sol, il vous est fortement conseillé venir munis de vos bottes.

Enfin, nous tenons à vous signaler que cette situation n'est que temporaire. Il est prévu, que dès que les conditions climatiques le permettront, et au plus tard à la fin du printemps, de niveler et aplanir les marques faites par les engins forestiers.

Veillez nous excuser de la gêne occasionnée.

Merci à tous de votre compréhension.

Le Président de la commission pêche
Christophe ROUET